
Conseil de perfectionnement du CFAA 64

Lundi 7 juin 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
COVID 19 : Bilan et situation.....	2
ACTIONS SUR LES DIFFERENTS CENTRES	2
Oloron.....	2
Hasparren	4
Pau :	9
COMMUNICATION	10
DEVENIR DES APPRENTIS	11
EFFECTIFS PRÉVISIONNELS 2021-2022	12
PÉDAGOGIE	15
PROJETS	19
QUALITÉ	22
RÉFORME ET RÉGLEMENT INTERIEUR	24
AGRANDISSEMENT / RÉNOVATION CFA	24
FINANCEMENT	25

COVID 19 : BILAN ET SITUATION

La reprise des cours s'est effectuée normalement avec l'accueil de tous les apprentis en présentiel dès le 1er septembre 2020.

Suite aux annonces du gouvernement du jeudi 5 novembre 2020, un nouveau protocole sanitaire a été appliqué dans les établissements scolaires afin de diminuer la pression là où la densité d'apprenants était la plus forte. Nous avons donc mis en place un mode hybride sur deux de nos antennes selon le principe du demi-groupe : une moitié de classe suivait les cours dispensés en visio.

Au cours de l'année très peu de cas ont été signalés auprès de l'ARS à savoir 3 apprentis et 2 personnels d'encadrement.

Nous avons dû fermer une classe du 23 mai au 25 mai inclus suite à l'apparition d'un cas positif sur l'antenne de Montardon.

Une campagne d'autotests est mise en place depuis le 28 mai. Sur le site d'Hasparren, nous comptons à ce jour plus de 50 volontaires.

ACTIONS SUR LES DIFFERENTS CENTRES

OLORON

LE CONCOURS D'ELOQUENCE :

Un concours d'éloquence a récemment été organisé au lycée agricole de Soeix d'Oloron. Une quinzaine de jeunes du lycée et du CFA avaient une semaine pour élaborer un discours permettant de convaincre leur auditoire. À l'initiative du formateur Eric Dugauguez, ils se sont essayés à cet art si particulier qui nécessite la maîtrise des différentes figures de style de la langue française.





CAP JP/ BP AP :

En collaboration avec la mairie d'Oloron, les apprentis ont réaménagé une zone naturelle en plantation derrière les salles du CFA.



BTS TC/DATR 1^{ÈRE} ANNÉE :

- PIC :

Le Festiv'O'Local est un festival qui a pour but de dynamiser le centre-ville d'Oloron avec un marché de producteurs et d'artisans, une scène ouverte, des initiations au sport et à l'environnement avec les associations locales. Ce festival qui amène les acteurs du rural à la ville se déroulera le samedi 12 juin 2021 de 10h à 20h au centre-ville d'Oloron (Jardin public, Espace Jéliote et médiathèque)



- PLEPA (Plan Local Enseigner à Produire Autrement) : les apprentis DATR ont mené les questionnaires d'entretien sur le Site d'Oloron et ont analysé les réponses pour dresser les premières pistes d'action communes LPA/CFAA. Très bons retours de tous les agents interrogés sur professionnalisme des jeunes.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE :
BÉARN INITIATIVE ENVIRONNEMENT
EST-IL PERTINENT D'IMPLANTER UNE MAISON DE
L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DU HAUT-BÉARN ?



ANNÉE 2020 - 2021

○ Diagnostic de territoire

Avec l'association BIE (Béarn Initiative Environnement), les apprentis ont mené un diagnostic de territoire pour savoir si l'implantation d'une maison de l'environnement sur le territoire du Haut-Béarn était pertinente. Ce partenariat a permis de relancer un projet qui était depuis longtemps dans « les cartons » de l'association, et d'apporter des éléments concrets qui viendront appuyer le dossier auprès des élus. Après une étude du territoire et un recensement de tous les acteurs en lien avec l'environnement, les apprentis ont diffusés 2 enquêtes. Une, auprès du public et des citoyens pour connaître leurs avis et leurs attentes, et, une autre, en direction des professionnels du secteur pour savoir dans quelle mesure ils seraient prêts à s'investir dans le projet.

BTS DATR 2^{EME} ANNEE : PROJET M55

En partenariat avec TRAM-E et Radio Oloron.

1. Diagnostic (questionnaire au marché d'Oloron) pour connaître le souhait des habitants concernant des idées de fresques murales sur les logements sociaux du quartier de Sègues à Oloron.
2. Coorganiser la journée des familles au centre social pour présenter le diagnostic ?
3. Participer à différents ateliers sur le thème de la « maison » et faire écouter des « audios » sur le ressenti des habitants.
4. Evaluation de cette journée des familles.

La journée a été annulée pour intempéries : ce fût une grosse déception pour les apprentis !

PROBLEMATIQUE DE LOCAUX

L'antenne d'Oloron manque toujours de place pour les salles de cours, le stockage, les TP, ...

Une réunion est prévue sur site fin juin pour étudier les différentes possibilités.

HASPARREN

BILAN DES ACTIONS DE PREVENTION 2020-2021

Ateliers santé

- CAPA 1 : avec la maison des ados Adoenia

- Présentation PDN et atelier sur « écrans et réseaux sociaux »
- Atelier « Question d'intimité »
- Atelier « respect et violence »
- CAPA 1 : avec l'ARSA - sexualité contraception
- CAPA 2- BP 2- BTS 2: avec l'ANPAA
- Prévention des conduites addictives
- Filières agri et espaces verts : avec le service santé publique de l'hôpital de Bayonne
- Prévention du risque lié à la consommation d'alcool
- BTSA PA : avec le service prévention de la MSA : manutention du bétail
- BPREA prévention des risques liés à l'activité physique
- CAPA Sapver, Cs CP, Cs TSA : SST

Actions de sensibilisation réalisées

En faveur de la lutte contre le VIH, une classe de CAP a participé à un atelier de création d'affiches de prévention animé par le service « Santé publique » de l'hôpital de Bayonne, ainsi qu'à un concours de spots vidéos.

Projet Santé mentale AgroCampus 64

Ce projet est issu de la réflexion des 3 infirmières de l'AgroCampus. La crise sanitaire a fragilisé la santé mentale de certains jeunes. Elle est venue créer ou aggraver des difficultés d'ordre psychologique : des troubles anxieux et /ou dépressifs, dépressions, idées noires et/ ou suicidaires... Ces situations de souffrance psychique ont pu entraîner stress, perte de confiance, isolement, perte de repère, décrochage, altération de l'image et de l'estime de soi. De nombreuses enquêtes et articles ont révélés que la situation allait bien au-delà de notre centre. Aussi nous avons décidé de monter un projet selon cinq axes différents :

1 : Une soirée parentalité sur les 3 territoires (Hasparren, Pau, Montardon), avec une Conférence-débat animé par Xavier Pommereau sur la thématique : « *L'adolescence qui va bien et celle qui va mal : Que comprendre ? Que faire ?* »

2. La mise en place de formations pour les personnels et IDE :

- Premiers Secours en Santé Mentale (ouverte aux 3 sites)
- Formation par le centre de formation de l'hôpital (CFPS) délocalisée sur le CFA Hasparren. Nous avons demandé la mise en place de 2 sessions (soit 20 candidats) sur le premier semestre 2022
- Formation par la CPAM (places très restreintes)
- Prévention de la crise suicidaire de l'adolescent. Axe à développer avec le Comité Local de Santé Mentale de Bayonne et l'hôpital de Pau
- Le projet Agrisentinelle en partenariat avec la MSA

- Un module de formation en ligne UNAFAM : « *Les troubles psychiques : les clés pour comprendre* »
- Un Web doc EPSYKOI.com : « *La santé mentale et les jeunes* »
- Un Funmooc : « *Les émotions en activités* »

3 : La sensibilisation des apprenants

Postulat : Nous cherchons à les impliquer en leur proposant d'affiner leur diagnostic sur le bien-être/ mal-être de leurs pairs. Pour cela, nous allons :

- présenter et soumettre un outil d'évaluation (type échelle HAD) aux apprenants des 3 sites
- les faire participer à la mise en œuvre des actions programmées
- prendre en compte leurs propositions sur les actions à mener

Les CAPA et BP d'Hasparren participeront à une journée de sensibilisation au Théâtre forum Digame : « *La santé des jeunes : bien-être/mal être* »

Des ateliers santé animés par la CPAM Bayonne seront mis en place pour 3 à 4 groupes classes (max 15 par séances/ 1/2 groupe) sur le thème « *Gestion du stress et des émotions* »

- La CPAM animera des ateliers relaxation sur réservation uniquement (max 8 par groupe)

4. Le soutien psychologique des apprenants : mise en place d'une nouvelle aide pour les 11 à 21 ans

5. Éducation à la prévention des risques psycho-sociaux des maîtres de stage et d'apprentissage

Service prévention MSA

ANIMATIONS PEDAGOGIQUES :

En raison de la pandémie, seules quelques sorties ont été réalisées.

En effet, n'ayant toujours pas d'exploitation sur site, les classes de CAPA Métiers de l'agriculture, BREA et BTS PA ont réalisé des TP sur des exploitations du département en tenant compte des différentes spécificités des exploitations et de leur système de production.

En ce qui concerne les BTS P.A., ils ont pu faire des manipulations en élevages porcin et de vaches laitières dans le cadre de CCF (prévu dans le plan d'évaluation des CCF 2019/2021). Les TP ont été organisés par quatre formateurs :

- M. Julien DIOS (CAPA MA et BPREA)
- M. André BIDALUN (BTS PA Porcs)
- M. Charles IRALOUR (BTS PA vaches laitières)
- Mme Marie OYHARCABAL (BTS PA porcs)

Des visites d'exploitations avec étude des systèmes de production ont été mises en place et encadrées par Mmes Chantal BEREAU et Mirentxu ETCHEBERRY.

Pour les classes de BPREA Maraîchers, des visites et des TP ont été organisés et mis en place sous la houlette de Mme Pantxika HALSOUET et de M. Vincent BRAUD.

Pour les formations BPAP et BPREA éleveurs et maraîchers, nous avons mis en place différents CACES. M. Vincent BRAUD, responsable qualifié et personnel référent dans le domaine forme nos apprentis à différents CACES susceptibles de leur servir dans leur vie professionnelle. Une convention a été faite avec la mairie d'Hasparren pour une mise à disposition d'un terrain communal plat.



Malheureusement, nous ne pouvons plus faire d'attestation valant CACES depuis 2020.

BPREA Maraîchers :

A la demande d'un maraîcher de Mendionde, ancien apprenti devenu à son tour maître d'apprentissage, les BPREA maraîchers ont effectué en tant que TP des travaux sur son exploitation. M. Vincent BRAUD a orchestré l'opération.

BPAP :

Depuis le mois de septembre 2021, la formation BPAP a changé de « formule ». Un travail a été réalisé entre M. Stéphane CLOS et M. Mattin CELAN, respectivement coordonnateurs des BPAP Oloron et Hasparren, par rapport à l'organisation des nouvelles SPE et la nouvelle architecture de la formation. Un bilan de formation va être réalisé en fin d'année scolaire pour évaluer les points positifs et négatifs, et ainsi apporter des améliorations à cette formation.

Au travers des SPE, les apprentis ont été amenés à faire des sorties pédagogiques (machinisme, robot de tonte, visualisation de chantiers en cours de construction, ...) pour parfaire leur formation.

Les formateurs concernés par cette mise en place :

- M. Mattin CELAN
- M. Jean Baptiste PINEAU
- M. Jean Philippe PEREZ
- M. Pierre DOMEcq
- Mme Caroline DUCLOS



La classe de BPAP 2 qui termine la formation en juin 2021 fonctionnait toujours selon l'ancienne architecture du BPAP.

MM. Pierre DOMEcq et Jean Baptiste PINEAU ont fait participer la classe à un chantier de réhabilitation d'une maison de retraite située sur la commune d'Urt (il avait débuté en 2019). Malheureusement retardé par la pandémie, le chantier se terminera avec succès le lundi 14 juin. Nos apprentis, dirigés par leurs formateurs, apporteront tout leur professionnalisme à la clôture du chantier.

CAPA SAPVER :

Dans le cadre du MIP « Animation et valorisation du territoire », les CAPA SAPVER 2ème année ont organisé une collecte - denrées alimentaires, produits d'hygiène, vêtements et jouets - en partenariat avec les Restos du Cœur d'Ayherre. Cette opération s'est déroulée tout au long du mois de mars.

L'appel aux dons avait été lancé auprès de toute la communauté éducative du CFAA64 et, selon les retours des représentantes de l'association, le résultat fût extrêmement positif. Durant la période, les bénévoles des Restos du Cœur sont venus sensibiliser les apprentis de la classe sur trois points essentiels, à savoir :



- l'histoire des Restos du Cœur.
- le principe du bénévolat
- le manque de bénévoles et l'importance de cet engagement.

Les jeunes ont été très réceptifs à cette rencontre.



3 – PARKINGS

Un nouveau parking a vu le jour, dans le prolongement du parking existant en bas de l'établissement.

M. Alain LONDAITSBEHERE (agent d'entretien du CFA) a été chargé de s'occuper de la création du chantier. Ce nouveau parking nous permet de gagner une dizaine de places supplémentaires, ce qui n'est pas négligeable en cette période.

4) REALISATION DES EMPLOIS DU TEMPS :

Cette année, 52 groupes classes différents ont composé l'effectif du CFAA64 répartis sur 4 sites (Pau Montardon, Oloron Sainte Marie, Orthez et Hasparren). Un bilan des heures de cours effectuées sera réalisé à la fin du mois de juin.

5 – VIE SCOLAIRE

En septembre, du mouvement dans le personnel de vie scolaire a chamboulé notre organisation. Les temps de travail des agents ont été modifiés, ce qui a entraîné quelques « dysfonctionnements ».

D'autant plus que nous avons dû précipitamment faire face aux changements d'organisation pour l'hébergement de nos jeunes. Le lycée Armand DAVID d'Hasparren nous a permis de respecter les règles sanitaires au niveau de l'internat en proposant une solution d'hébergement à nos apprentis majeurs depuis novembre 2020.

PAU :

Cette année scolaire a été marquée par la COVID et les différents confinements.

Avec l'appui du lycée nous avons eu la chance, sur Montardon, de pouvoir conserver toutes nos classes de BTS en présentiel sur toutes les périodes de restriction, de demie-jauge. Seule la classe de licence a pratiqué quelques semaines de distanciel avec beaucoup de sérieux.

Pendant les deux semaines de confinement, seule une classe devait être présente la semaine du 5 avril (STA1) et aucune n'était au planning pour la semaine du 26 avril. Les STA1 ont très bien joué le jeu de la visio. Nos classes ont donc été très peu pénalisées par ce troisième confinement.

Nous avons cependant dû nous adapter, comme tout le monde, aux changements de règle pour les examens, et pour la transition vers le contrôle continu. Cela a impacté deux épreuves de nos BTS STA ; il leur a été difficile d'accepter la nouvelle.

Les BTS STA2 et les licences ont participé à deux sessions de sensibilisation aux « micromobilités » avec l'association Mobiprox, avec notamment l'essai de trottinettes électriques.

Tous les PIC en STA ont pu être réalisés dont :

- Dégustation en maison de retraite
- Fabrication de fromage à la halle avec une école primaire
- Dégustation par visio d'accords fromage/Bière
- Promotion à la radio de la cueillette de l'Aragnon

Pour les APV et dans le cadre d'un PIC, une journée a été organisée sur le site d'Emmaüs Lescar pour promouvoir la vente directe. Ils y ont vendu les produits fabriqués par leurs tuteurs : légumes secs, poireaux, volaille...

Cependant, il s'agit d'une classe qui a du mal à se dynamiser et dont le niveau reste faible.

COMMUNICATION

Les Journées Portes ouvertes ont pu avoir lieu les 30 janvier, 30 mars et 19 mai 2021.

- Les salons :
 - Participation aux Salons de l'Apprentissage et de l'Alternance de Bordeaux en mode virtuel (mars)
 - Salon de Jatxou en présentiel (janvier)
 - Destination apprentissage avec ML 64 (novembre)
- Webinaires :
 - janvier : avec le Collectif des CFA 64 auprès de l'éducation nationale
 - avril : Pole emploi
 - mai : Information Collective aux parents
- Rdv réguliers « Au fil de l'eau »
- Intervention des développeurs dans les classes/ établissements
- Mise en place de Mini stage
- Mise en place d'une appli AgroCampus
- Présence régulière sur les réseaux sociaux

- Mise à jour du site internet agrocampus64.fr
- Publication d'une page AgroCampus sur le Sillon
- Présence sur Parcoursup et Affelnet

DEVENIR DES APPRENTIS

161 répondants (surtout 2019 et 2020)

FORMATION	NOMBRE DE REPONSES	EN EMPLOI		EN FORMATION	EN RECHERCHE D'EMPLOI
		CDD	CDI		
CAP JP	30	2	8	20	0
CAP MA	21	3	1	17	0
CAP SAPVER	7	0	2	3	2
BP AP	23	14	5	3	2
BP REA	12	6	3	2	1
CS CP	5	2	1	1	1
CS AE	4	1	3	0	0
BTS ANABIO	10	4	1	4	1
BTS PA	26	10	9	7	0
BTS APV	14	6	2	1	0
BTS DATR	5	1	2	2	2
BTS TC	1	0	1	0	0
BTS STA	3	0	1	2	0

Inscriptions sur Parcoursup

Formation	Inscrits en 2021	Inscrits 2020
CS AE	28	19
CS TF	24	
CS CP	19	23
BTS PA	136	110
BTS ANABIOTEC	109	121
BTS STA	52	51
BTS APV	100	84
BTS DATR	331	73
BTS TC	48	18

Suite à l'ouverture du CS TF en 2020, nous constatons un véritable engouement pour cette formation.

Autre point positif, le BTS TC dont l'effectif a plus que doublé. Ce chiffre est particulièrement encourageant car ce BTS est en souffrances depuis plusieurs années.

On constate une diminution des inscriptions au BTS ANABIOTEC, qui s'explique certainement par l'ouverture de ce diplôme en formation initiale à l'institut Jean Errecart de Saint Palais.

Bilan JPO post Bac (29-30/01/2021) en présentiel sur rendez vous

BTS APV : 17

BTS STA : 6

BTS PA : 5

BTS ANA : 5

BTS DATR : 1

LICENCE Valorisation des produits du terroir : 8

Les formations les plus demandées sont celles réalisées sur le site de Montardon car les JPO post bac se déroulent sur le site en question.

Les demandes sont conformes aux années précédentes sauf pour le BTS ANABIOTEC.

Bilan JPO (20 mars) en présentiel (ou visio) sur rendez vous

HASPAREN		MONTARDON		OLORON		ORTHEZ	
CAPA JP	4	CS TF	2	CAP JP	4	CS CP	2
CAPA MA	4	BTS APV	7	BP AP	1		
CAPA SAPVER	1	BTS STA	1	BTSA TC	1		
BP AP	4	LICENCE	0	BTSA DATR	4+1 ¹		
BP REA	2						
CS AE	14						
BTS PA	22						
BTS ANA	4						

Etat prévisionnel 01/06/2021

DIPLÔME	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} année
CAPa Jardinier Paysagiste H	15+3	18+6
CAPa Jardinier Paysagiste OI	20	22
CAPa MA	7+1	8+1
CAPa SAPVER	6+3	5+4
Total niveau 3	55	64
CS TF	10	
CS CP	13	

¹ 1 contact téléphonique (cas contact)

CS AE (X2)	8+8	
BP REA	4(M)+16(E)	8(M) + 11(E)
BP AP H	26+2	12+2
BP AP OI	15	7
Total niveau 4	93	40
BTSA ANABIOTEC	15	15
BTSA PA	30	26
BTSA DATR	10	10
BTSA STA	15+7	20
BTSA APV	15	14
BTSA TC	5	5
Total niveau 5	97	90
Licence Pro	30	
Total niveau 6	30	
TOTAL	275	194

Soit 465 apprentis.

On ne peut pas comparer directement les effectifs de première année et deuxième compte tenu des formations dispensées sur une seule année (CS et licence). A jour on comptabiliserait 11 apprentis de plus dans ces formations par rapport à 2020/2021.

Les formations en difficultés sont toujours clairement identifiées à savoir CAPA SAPVER, les CAPA MA, les BPREA maraichage et le BTS TC. Pour les 3 premières formations nous aurons l'occasion d'en reparler par rapport à une demande faite au niveau du Conseil Régional.

Nous aurions donc une augmentation de 23 apprentis par rapport à cette année.

Nous espérons que les apprenants en cours d'inscription signeront tous un contrat d'apprentissage sachant que la prime Covid est maintenue jusqu'au mois de décembre.

NOUVEAUX MIL

Pour la rentrée prochaine, les équipes pédagogiques ont proposé 2 nouveaux MIL qui viendront compléter les MIL déjà habilités :

- Diversification et transition énergétique des exploitations agricoles
- Systèmes alimentaires locaux durables

Ces 2 modules seront proposés à l'ensemble de nos BTS

UCARE

Il s'agit de créer un registre national des UCARE. Ce registre sera accessible sur le site internet de l'enseignement agricole.

Nous avons travaillé conjointement avec le CFPPA sur 4 UCARE

- Transformation carnée
- Transformation laitière
- Transformation des végétaux
- Réalisation de petits Matériels

Nos travaux sont remontés au niveau d'Agrosup Dijon. Une validation est attendue fin juin.

RENOVATION CS CP POUR LA RENTREE 2021

L'accompagnement des équipes a été réalisé par EDUCTER les 10 et 11 mars, suivi par Mme Guinchard et M. Nicol (coordonnateur de formation)

La rénovation consiste à travailler sur des blocs de compétences. Les équipes de travaux paysagers ont été très actives dans la rédaction des STL (situations de travail locales), ainsi que dans l'écriture des situations d'évaluations.

La réforme induit une diminution des heures de formation : en septembre 2021, le CFAA assurera 420 heures au lieu de 560 heures au préalable.

RENOVATION DU BTS TC POUR LA RENTREE 2022

Accompagnement des équipes réalisé par EDUCTER en 2 temps :

Le 28 janvier 2021 : Présentation de la modularisation

Les 7 et 8 mai 2021 : Réforme du BTS TC

Les formations sont suivies par les coordonnateurs de formation : Mme Tomas et M. Philippe, avec l'aide de Mme Guinchard.

Le BTS TC fait partie des premiers BTSA, avec le BTS viti-œnologie, à être réformé, toujours selon la même logique de blocs de compétences.

Le décret n° 2020-687 du 4 juin 2020 : Il est créé un brevet de technicien supérieur agricole spécialité «technico-commercial». Le diplôme porte mention de l'une des cinq options professionnelles suivantes :

- produits de la filière forêt bois ;
- vins, bières et spiritueux ;
- univers jardins et animaux de compagnie ;
- biens et services pour l'agriculture ;
- alimentation et boissons.

Il s'agit d'une réforme d'ampleur aux objectifs multiples :

- La semestrialisation des BTSA pour les établissements volontaires
- La rénovation des référentiels de diplôme des seize spécialités de BTSA, pour répondre aux évolutions des emplois et intégrer les transitions agro-écologiques, numériques, etc...
- Une nouvelle structuration du référentiel de diplôme et l'introduction des blocs de compétences dans les diplômes de BTSA pour la mise en œuvre des **lois n°2014-288 du 5 mars 2014** relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, et **n°2018-771 du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel relative à la formation professionnelle.

Les établissements doivent faire le choix d'une organisation semestrialisée ou de rester en habilitation sur 2 ans.

Le CFAA64 ne peut pas passer en semestrialisation. En effet, Le BTS TC est regroupé avec le BTS DATR, pour lequel la rénovation interviendra en 2025. La DGER nous précise que la semestrialisation est impossible sur les classes regroupées.

Les équipes doivent donc tout repenser en termes de capacités et non de contraintes temporelles liées à la semestrialisation.

Epreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes	Modalités d'évaluation		
			Candidats en CCF (1)	Candidats hors CCF (2)	Candidats dans la modalité du BTSa semestrialisé (3)
E1	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	EPT		ECCF
E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel	ECCF	EPT	ECCF
E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés	ECCF	EPT	ECCF
E4	B4	Gérer un espace de vente physique ou virtuel	ECCF	EPT	ECCF
E5	B5	Optimiser la gestion de l'information des processus technico-commerciaux	ECCF	EPT	ECCF
E6	B6	Manager une équipe commerciale	ECCF	EPT	ECCF
E7	B7	Développer une politique commerciale	EPT		ECCF
E8	B8	Assurer la relation client ou fournisseur	EPT		ECCF
E. opt	Epreuve optionnelle	Communiquer dans une deuxième langue étrangère dans un contexte professionnel	ECCF	/	ECCF

Nouvelles règles de calcul des moyennes

- **Référentiels de diplôme : 8 blocs de compétences :**
 - 3 blocs pour le tronc commun
 - 5 blocs pour la partie spécifique à chaque spécialité
- Une **épreuve de diplôme (E1 à E8)** évalue une capacité valant bloc de compétences. Chaque épreuve : coefficient 1.
- **Moyenne générale** : calculée sur la base des notes obtenues aux 8 épreuves de diplôme

Conditions éliminatoires :

- Une **moyenne des 5 épreuves spécifiques de la spécialité** inférieure à 10/20 est éliminatoire
- Une **note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves spécifiques de la spécialité** est éliminatoire

LICENCE OE3A

Cette formation ne pourra pas ouvrir à la rentrée 2021 faute de candidats (2 inscrits).

Le projet avec l'IUT est définitivement entériné. Il n'en reste pas moins que nous étudions d'autres pistes en lien avec les énergies agricoles. L'agroCampus64 a été sollicité par Arvalis pour travailler sur la thématique.

Nous sommes également en réflexion sur le CS Responsable d'une unité de méthanisation agricole.

PREPA APPRENTISSAGE

La prépa apprentissage vise à accompagner les personnes qui souhaitent s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage.

La prépa apprentissage concerne en priorité les jeunes :

- sans emploi ou formation
- peu ou pas qualifiés : qui ont au mieux atteint le niveau CAP ou le niveau Bac sans l'avoir validé
- et tout particulièrement lorsqu'ils sont bénéficiaires d'une RQTH ou qu'ils résident dans les Quartiers de la Politique de la ville (QPV) ou les Zones Rurales à Revitaliser (ZRR).

Nouveauté : Les bénéficiaires ne disposent pas du statut de stagiaire de la formation professionnelle mais vont bénéficier, à partir du 1er mai 2021, de la rémunération et de la protection sociale qui lui sont rattachées. Son principe défini par critère d'âge :

16-17 ans: 200 € à temps plein

18-25 ans: 500 € à temps plein

26 ans et + : 685€ à temps plein

- L'organisation de la Prépa Apprentissage sur le CFA

L'appel à projet a laissé libres les organismes d'imaginer ce qui leur semble le plus adapté. Caractère innovant de la nouvelle réponse :

« **Approche par le jeu et par des mises en situation concrètes.** », dans le but développer l'autonomie et gagner en confiance en soi.

- 2 blocs par an à dates fixes (2 mois en centre + 1 mois en entreprise) en entrées et sorties permanentes : mi-septembre et mi-mars

RGPD

M Sommer a dernièrement lancé la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) au sein de l'AgroCampus 64. Une équipe a été mise en place. Le Responsable de Traitement (RT) est automatiquement le directeur de l'établissement : M. Guy Sommer.

Le Délégué à la protection des données (DPD) est notre DRTIC : Franck Daniel.

M. Gille Abbas est chargé d'en chapeauter le travail, et des agents seront « relais RGPD » des différents centres constitutifs de l'AgroCampus. Pour le CFAA 64, MM. Pierre Henri Germa et Christophe Lalanne sont mandatés pour ce travail.

Les données personnelles sont des informations qui permettent d'identifier ou de reconnaître directement ou indirectement une personne physique. Elles couvrent divers champs de la vie privée : il peut s'agir d'un nom, d'un pseudonyme, d'une adresse électronique ou physique, d'un numéro de carte de crédit ou de sécurité sociale, d'un historique de navigation web ou encore de données de géolocalisation.

Méthodologie

- Cartographier les données concernées
- Faire une analyse d'impact relative à la protection des données

La violation de données à caractère personnel

En cas de violation de données à caractère personnel, il appartient au Responsable de Traitement avec l'appui du Délégué à la protection des données de :

- Faire cesser aussi rapidement que possible la situation ayant permis cette violation,
- Informer la CNIL, la DGER,
- Informer les personnes concernées de cette violation dans les meilleurs délais, sans que la divulgation de cette information puisse être susceptible d'augmenter les difficultés rencontrées.

PROJETS

HABITAT ET URBANISME

L'ENILBIO (Ecole Nationale d'Industrie Laitière et des Biotechnologies) de Poligny nous a contacté pour nous présenter leur projet concernant l'abbaye de Belloc, située sur notre territoire.

90 % du site de l'abbaye vont être rachetés par le mouvement « Habitat et Humanisme » (1800 salariés sur la France)

Depuis plus de 35 ans, face à l'exclusion et l'isolement, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et du lien social.

3 Missions :

- Permettre aux familles et personnes seules, à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et leurs ressources.
- Contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans des quartiers équilibrés.
- Proposer un accompagnement personnalisé ou collectif des personnes logées pour favoriser la recréation de liens et l'insertion sociale.

Fondée en 1875, l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Belloc (Pyrénées-Atlantiques) a compté jusque dans les années 1990 une quarantaine de moines. Ils ne sont plus que 18 et ne parviennent plus à assumer leurs diverses activités. Le fameux « fromage de Belloc » au lait de brebis est fabriqué, depuis 1984, par une entreprise extérieure (fromagerie des chaumes).

Nous avons participé à une visio le 15 mars entre les différents partenaires pour présenter le projet. Nous pourrions intervenir sur la partie formation et insertion sociale sur le territoire. Tout est pour l'instant à construire.

CARTE CONTRACTUELLE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

1 - Enquête préliminaire :

Enquête interne ouverte à tous les personnels entre le 20 mars 2021 et le 1er avril 2021

27 personnes ont répondu au sondage proposé

Résultats :

N°1 : 60% - Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts
: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34753/>

N°2 : 45% - CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2271/>

N°4 : 37% - CS tourisme vert, accueil et animation en milieu rural
: <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/2307>

2 – Carte contractuelle

L'appel à projets "Carte contractuelle des formations par apprentissage" s'inscrit dans la feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine votée le 10 avril 2020. Cet appel à projets vise à sélectionner les formations par apprentissage qui seront soutenues financièrement par la Région à partir de critères liés à l'aménagement du territoire et au développement des filières économiques régionales, via un abondement du financement des

opérateurs de compétences. Seuls les organismes de formation ayant obtenu (ou en cours de labellisation) le label régional "L'Apprentissage en Nouvelle-Aquitaine" peuvent être soutenus.

3 - Objectifs

- N°1 : Participer au maintien d'une offre de formation de proximité pour éviter la déqualification des territoires ;
- N°2 : Accompagner le maintien de formations stratégiques pour l'économie régionale ;
- N°3 : Soutenir de nouvelles formations pour accompagner les transitions de l'économie régionale.

En application des dispositions de l'appel à projet 2021, la participation régionale sera calculée sur la base suivante :

- 1 000 € par contrat pour les formations soutenues au titre des objectifs 1 et 2 et dont les effectifs sont supérieurs ou égaux à 6 par année de formation,
- 1 500 € par contrat pour les formations soutenues au titre des objectifs 1 et 2
 - et dont les effectifs sont inférieurs à 6 par année de formation ;
 - et/ou pour les formations relevant des métiers en tension
 - et/ou pour les formations dans les secteurs durement touchés par les effets de la crise sanitaire, pour lesquelles on pourrait constater une baisse significative des recrutements d'apprentis, notamment dans l'hôtellerie-restauration, la santé et l'action sociale, dans l'animation sportive, culturelle et de loisirs.
- 2 500 € par contrat pour les formations soutenues au titre de l'objectif 3.

Nous avons déposé 6 dossiers le 29 avril, 4 en objectifs n° 2, 2 en objectif n°3

Objectif 2

BP REA
CAPA SAPVER
CAPA MA
CS TF

Objectif 3

CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
CS tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

A ce jour, nous n'avons pu répondre au titre professionnel « Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts option parc et jardins » car nous n'avons pas eu de retour des entreprises.

La réponse de ces dossiers sera donnée par la région fin juin 2021.

- LABEL REGION : L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'expérimentation de ce label fait suite à une démarche engagée pour faire progresser qualitativement l'offre de service des CFA dans le cadre de la convention quinquennale, du déploiement de l'outil de suivi et d'évaluation, et de l'activité des centres.

Ce label a été mis en place en 2020 à titre exceptionnel pour une durée de 3 ans.

Il est obligatoire pour les organismes de formation souhaitant bénéficier de financements régionaux tant en investissement qu'en fonctionnement.

La région souhaite :

- Identifier et soutenir un réseau d'organismes de formation par l'apprentissage qui choisissent de s'inscrire dans les orientations régionales en matière de développement de l'apprentissage
- Maintenir une dynamique régionale et une offre de service qualitative aux apprentis et aux entreprises
- Favoriser l'engagement des organismes de formation dans une démarche d'amélioration continue

Dossier déposé le 20 janvier 2021.

Obtention de la certification en mai 2021.

- CERTIFICATION QUALIOPI ET QUALIFORMAGRI

Depuis janvier : Les réunions du groupe Qualité ont permis :

De rédiger les notes internes

De préparer les outils pour le recrutement (communication, accueil & entretien), le parcours de formation (TSF, progressions pédagogiques) et pour les ressources humaines (fiches de postes, guide d'entretien)

De former le personnel (audit interne, qualification aux entretiens, qualification des personnels d'accueil). En revanche, la formation interne sur la récupération des vécus n'a pas encore été réalisée.

De rencontrer le CFPPA pour mettre en œuvre une feuille de route commune avec création d'un groupe qualité CFA/CFPPA. Il a été décidé d'harmoniser nos gestions documentaires à partir des engagements de service. L'arborescence documentaire va également être commune et sera étendue à l'ensemble des sites.

Actions à mettre en place (ou à terminer) pour juin :

1) Créer et harmoniser des outils avec le CFPPA

- Fiches de suivi en entreprise (mise en conformité)
- Entretien individuel référent / apprenant (traçabilité)

- Dossier d'accompagnement apprenti
- Enquêtes de satisfaction apprenti (application)
- Enquêtes de satisfaction entreprise (mise en conformité et application)
- Enquêtes de satisfaction équipe pédagogique (mise en conformité et application)
- Recueil des appréciations financeurs (mise en conformité et application)

2) Bilan de fin de formation (création et mise en application)

3) Process d'entretien et de positionnement (mise en conformité et application)

4) Veilles (création et application)

5) Check-list croisées pour préparer l'audit interne de septembre en présence de formateurs :

Où ?	Quand ?	Par qui ?	Pour qui ?
CFA Montardon	mardi 22 juin (matin)	Karine - Christelle	BTS STA BTS APV
CFA Oloron	Lundi 21 juin 2021 (matin)	Delphine - Claire C	CAP JP BTS TC/DATR
CFA Hasparren	Jeudi 24 juin (matin)	Christelle – Claire F	BTS ANABIO CAP MA Ressources humaines

Actions à mettre en place pour début septembre avant la rentrée

- 1) Contrat pédagogique (application)
- 2) TSF et progressions pédagogiques (vérification de complétude et de mise à jour)
- 3) Livret d'apprentissage et fiches de liaison (harmonisation, mise en conformité et application)
- 4) Récupération des vécus (traçabilité, mise en conformité et application)
- 5) Livrets d'accueil (application)
- 6) Rituel de démarrage de (mise en place et application)
- 7) Définir par écrit le process de prévention des abandons
- 8) Mettre en place une liste des partenaires sur les problématiques périphériques des apprentis
- 9) Plan de promotion (aspects marketing et commercial)
- 10) Mise en place d'un responsable qualité

Audit de certification prévu initialement pour octobre (demande faite en février). A ce jour nous n'avons pas de retour. Possibilité de le décaler à novembre.

RÉFORME ET RÉGLEMENT INTERIEUR

Partie commune aux centres constitutifs de l'EPLEFPA

L'institution des règlements intérieurs (R811-26 à 31 du code rural)

La citoyenneté (R811-77 à R811-82 du code rural)

L'assiduité (R811-83 du code rural)

Le régime disciplinaire (R811-83-1 à R811-83-5 du code rural) avec une exception concernant la graduation des sanctions (R811-83-3)

La procédure disciplinaire dont le conseil de discipline (R811-83-9 à 83-20 du code rural)

La procédure de recours (R811-30 à 24 du code rural)

Partie commune aux CFA et CFPPA

Les délégués des apprentis et des stagiaires (R6352-9 à 13 du code du travail)

Le règlement intérieur (R6352-1 à 5 du code du travail)

Les sanctions (R6352-3 à 7 du code du travail)

Partie spécifique CFA

Le conseil de perfectionnement (L6231-3/R6231-1 à 5 du code du travail et R811-46 du code rural)

Les sanctions (L6222-18-1 du code du travail)

AGRANDISSEMENT / RÉNOVATION CFA



COMPTABILITE ANALYTIQUE

Contexte législatif et réglementaire

La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit que :

- France compétences assure une mission de veille, d'observation et de transparence des coûts et des règles de prise en charge en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, lorsque les prestataires perçoivent des financements publics ou mutualisés.
- Les organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage ont l'obligation de transmettre à France compétences tout élément relatif à la détermination de leurs coûts.
- Les organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage ont l'obligation de mettre en place une comptabilité analytique, dès l'exercice comptable 2020.

L'arrêté du 21 juillet 2020 (publié au JORF n°0185 du 29 juillet 2020) fixe les règles précises de mise en œuvre de cette comptabilité analytique au sein de ces organismes de formation et confirme la transmission de ces données à France compétences.

Les éléments comptables remontés doivent concerner une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année).

Les organismes (OFA ou OGCFA) doivent transmettre les remontées comptables pour toutes les certifications (diplômes ou titres) ayant eu au moins une personne en apprentissage en 2020.

Ce dépôt doit être finalisé le 15 juillet 2021.



Service régional de contrôle de la formation professionnelle

**BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER
RETRAÇANT L'ACTIVITÉ DE DISPENSATEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

 Articles L. 6352-6 à L. 6352-11, L. 6355-15 et R. 6352-22 à R. 6352-24 du Code du travail
(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa n° 50199#15 avant de remplir ce bilan)


N° 10443*16

FA 08

 Le bilan pédagogique et financier (BPF) doit être transmis avant le 30 avril. Cette transmission peut s'effectuer sur le site : <https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr/mon-activite-formation/>

A. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION		
Numéro de déclaration : 7264P006064	NUMERO DE SIRET	CODE NAF
Forme juridique : Organismes du Ministère en charge de l':	19640220000014	8532Z
Nom et prénom ou dénomination (sigle) : AGROCAMPUS 64		
Adresse : ROUTE DE PAU 64121 MONTARDON		
Acceptez-vous que cette adresse soit rendue publique: oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Tél. 0559331520 Email de contact: jean-bernard.dabadie@educari.fr		

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISME	
Le bilan pédagogique et financier porte sur l'activité de dispensateur de formation de l'organisme au cours du dernier exercice comptable clos :	
Exercice comptable du	01/01/2020 au 31/12/2020

C. BILAN FINANCIER HORS TAXES : ORIGINE DES PRODUITS DE L'ORGANISME	
Produits provenant :	
- des entreprises pour la formation de leurs salariés	1 108075
- des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle pour des actions dispensées dans le cadre :	
des contrats d'apprentissage	a 2891234
des contrats de professionnalisation	b 56556
de la promotion ou de la reconversion par alternance	c 0
des congés individuels de formation et des projets de transition professionnelle	d 63490
du compte personnel de formation	e 12416
des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi	f 0
des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés	g 27500
du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs	h 0
Total des produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation (total des lignes a à h)	2 3051198
- des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)	3 131987
- des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques :	
Instances européennes	4 0
État	5 104058
Conseils régionaux	6 831592
Pôle emploi	7 7523
Autres ressources publiques	8 80651
- de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	9 0
- de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	10 105722
Autres produits au titre de la formation professionnelle	11 232022
TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (total des lignes 1 à 11)	4453726
Part du chiffre d'affaires global réalisée dans le domaine de la formation professionnelle (en %) :	94

D. BILAN FINANCIER HORS TAXES : CHARGES DE L'ORGANISME	
Total des charges de l'organisme liées à l'activité de formation :	3838883
• dont Salaires des formateurs	2073287
• dont Achats de prestation de formation et honoraires de formation	212889

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi dont vous dépendez. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

E. PERSONNES DISPENSANT DES HEURES DE FORMATION	Nombre	Nombre d'heures de formation dispensées
Personnes de votre organisme dispensant des heures de formation	85	30486
Personnes extérieures à votre organisme dispensant des heures de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance	53	2734

F. BILAN PÉDAGOGIQUE : STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE FORMATION DISPENSÉE PAR L'ORGANISME ET APPRENTIS EN FORMATION

Dans les cadres F- 1, F - 3 et F - 4, renseigner les données relatives aux actions de formation, aux bilans de compétences, aux actions concourant à la validation des acquis de l'expérience et aux actions de formation par apprentissage correspondantes aux produits indiqués lignes 1 à 9 et ligne 11 du cadre C, qu'elles aient été réalisées directement par votre organisme ou confiées à un autre organisme.

Dans le cadre F-2, préciser les données relatives aux actions que vous avez confiées à un autre organisme.

NB : Les données relatives aux actions confiées à votre organisme par un autre organisme de formation ne sont pas à comptabiliser dans les cadres F ; elles doivent figurer dans le cadre G qui recense les données relatives aux actions pour lesquelles vous êtes intervenus en sous-traitance et elles correspondent aux produits indiqués ligne 10 du cadre C.

F - 1. TYPE DE STAGIAIRES DE L'ORGANISME	Nombre de stagiaires ou d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Salariés d'employeurs privés hors apprentis.....a	108	11347
Apprentis.....b	356	20086
Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation.....c	183	72650
Particuliers à leurs propres frais formés par votre organisme de formation.....d	0	0
Autres stagiaires.....e	528	7909
TOTAL (a + b + c + d + e).....(1)	1175	292771
dont stagiaires et apprentis ayant suivi une action en tout ou partie à distance.....	223	
F - 2. DONT ACTIVITÉ SOUS-TRAITÉE DE L'ORGANISME	Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Stagiaires ou apprentis dont l'action a été confiée par votre organisme à un autre organisme.....(2)	9	4860
F - 3. OBJECTIF GÉNÉRAL DES PRESTATIONS DISPENSÉES	Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).....a	502	267439
- dont de niveau 6 à 8 (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat...)	39	14525
- dont de niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale...)	162	111755
- dont de niveau 4 (BAC professionnel, BT, BP, BM...)	174	91459
- dont de niveau 3 (BEP, CAP...)	120	48839
- dont de niveau 2.....	0	0
- dont certificat de qualification professionnelle (CQP) sans niveau de qualification.....	7	861
Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au répertoire spécifique (RS).....b	0	0
Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS.....c	0	0
Autres formations professionnelles.....d	664	25201
Bilans de compétence.....e	0	0
Actions d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.....f	9	131
TOTAL (a + b + c + d + e + f).....(3)	1175	292771
F - 4. SPÉCIALITÉS DE FORMATION	Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Cinq principales spécialités de formation (indiquer la spécialité en clair)	Code	
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	210	382
Productions végétales, cultures spécialisées	211	331
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	214	131
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, ...	212	102
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	221	92
Autres spécialités :		137
TOTAL :.....(4)	1175	292771
G. BILAN PÉDAGOGIQUE : STAGIAIRES DONT LA FORMATION A ÉTÉ CONFIEE A VOTRE ORGANISME PAR UN AUTRE ORGANISME DE FORMATION	Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Formations confiées à votre organisme par un autre organisme de formation :.....(5)	37	19510

H. PERSONNE AYANT LA QUALITÉ DE DIRIGEANT	
Nom et prénom : SOMMER GUY	Qualité : DIRECTEUR

À, le

Nom et qualité du signataire :

Email : Tél :

BPF télétransmis au titre de l'année
2020 le 26/05/2021

INVESTISSEMENT REGIONAL

Bien que la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 retire sa compétence aux Régions en matière d'apprentissage, la Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de poursuivre son soutien pour le développement de l'apprentissage, convaincue qu'il s'agit d'une voie d'excellence pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et répondre aux besoins de compétences des entreprises.

La stratégie d'investissement a pour ambition de doter les territoires de moyens immobiliers et mobiliers favorisant le développement de l'apprentissage. Elle favorisera autant que possible la mutualisation des plateaux techniques et les investissements collectifs.

Projets subventionables

- Travaux d'envergure dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) prévisionnelle
- Travaux hors Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI)
- Equipements

Les équipements subventionnés doivent avoir une durée d'amortissement comptable supérieure à trois ans ; le montant à l'unité doit être supérieur à 500 euros HT sauf s'il s'agit d'un lot indissociable (exemple : renouvellement d'un lot de matériels), hors financement des premiers équipements aux apprentis qui relèvent de la responsabilité des Opérateurs de Compétences (OPCO)

INDICATEURS DE VULNERABILITE

NOM DU CFA	CFAA 64			
Saisir les valeurs dans les cellules jaunes ; les cellules bleues correspondent à des calculs automatiques la colonne de droite donne la valeur de l'indicateur. Tableau de synthèse et classement par famille d'indicateurs en bas de feuille.				
INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE				
V1 : SANTE FINANCIERE DE L'EPL	Fonds de roulement net de l'EPL cptes de classe 1 – cptes de classe 2- cptes de classe 3	2019 1 823 678 € 2018 1 918 220 € 2020 2 415 111 €	20	
	charges de fonctionnement de l'EPL Total des cptes de classe 6 – cptes 776 et 777	2019 8 081 018 € 2018 8 151 232 € 2020 7 356 434 €		
	nombre de jours de fonctionnement de l'EPL Couverts par le fonds de roulement de l'EPL	2019 81 2018 84 2020 118		
	Moyenne 2018, 2019, 2020 du nombre de jours de fonctionnement Couverts par le fonds de roulement (EPL)	94		
	Fonds de roulement net du CFA cptes de classe 1 – cptes de classe 2- cptes de classe 3	2019 421 887 € 2018 567 449 € 2020 1 355 513 €		20
	charges de fonctionnement du CFA Total des cptes de classe 6 – cptes 776 et 777	2019 2 911 188 € 2018 2 866 501 € 2020 2 742 910 €		
nombre de jours de fonctionnement du CFA Couverts par le fonds de roulement du CFA	2019 51 2018 69 2020 178			
Moyenne 2018, 2019, 2020 du nombre de jours de fonctionnement Couverts par le fonds de roulement (CFA)	99			
Compte 511 (uniquement pour les actions réalisées par une structure qui facture sa prestation) Compte 531.1 Compte 54	60 310 € 23 991 € 2 149 556 €	30		
Charges de personnel liées à la formation Compte 701.1 Compte 705 Compte 705.3 Compte 74	160 387 € 3 110 549 € 3 270 936 €			
Ressources liées à la formation CHARGES DE PERSONNEL LIEES A LA FORMATION / RESSOURCES LIEES A LA FORMATION	0,58255557			
Résultats de fonctionnement du CFA Produits de fonctionnement (total des comptes de classe 7) – charges de fonctionnement (total des comptes de classe 6)	2019 113 186 € 2018 136 408 € 2020 792 532 €			
MOYENNE 2018, 2019, 2020 du résultat de fonctionnement du CFA	348 042 €			
TOTAL Indicateurs de gestion financière			100	
INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				
V5 : PART DES FORMATIONS ASSUREES PAR DU PERSONNEL EXTERIEUR	Nombre d'heures formateurs externes	1029	20	
	nombre total d'heures formateurs dispensées	24123		
V6 : CONSTANCE DANS LES FONCTIONS DE DIRECTION	Heures formateurs externes / total heures formateurs en %	4,3%	10	
	Nombre de changement de direction CFA entre 2018 et 2020 Total changements de direction EPL + CFA	0 2		
V7 : SUIVI D'ACTIVITE DES FORMATEURS	Suivi de l'activité des formateurs: élaboration de fiches de poste prévisionnelles et suivi administratif du temps d'activité réalisé par les formateurs par rapport à ce qui avait été initialement prévu	Fiches de postes utilisées pour	20	
V8 : PART DES HEURES DE FACE A FACE DES HEURES DE FORMATEURS	Pour l'ensemble des formateurs- nbr d'h annuelles de FA / nbr totales d'h annuelles de travail prévues dans le contrat * 100	90%	50	
TOTAL Indicateurs de gestion des ressources humaines			100	
INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE				
V9 : APPARTENANCE A UN RESEAU	Existence et degré d'application d'une convention signée entre les établissements	OUI	20	
V10 : TRAVAIL DEVOLU A L'INGENIERIE DE FORMATION	Total des heures d'ingénierie (hors directeur)	2980	30	
	Total des heures formateurs (ACS + agents sur postes gagés)	23094		
	HEURES D'INGENIERIE / TOTAL HEURES FORMATEURS (en %)	12,9%		
V11 : DIVERSITE DES SOURCES DE FINANCEMENT	Montant des ressources émanant du financeur principal	2 976 413	0	
	Montant total des ressources du CFA	3 541 792		
	Part du financeur principal / ressources total du CFA (en%)	84,0%		
V12 : TAUX ANNUEL DE REALISATION	Nb moyen annuel de contrats à adhésion soussignés	356	20	
	Total effectifs maximum prévus par le centre	550		
	Taux annuel de réalisation pendant l'année 2020 en %	64,7%		
TOTAL Indicateurs de gestion commerciale			70	
GESTION FINANCIERE	TOTAL Indicateurs de gestion financière	100	SECURITE	
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	TOTAL Indicateurs de gestion des ressources humaines	100	SECURITE	
GESTION COMMERCIALE	TOTAL Indicateurs de gestion commerciale	70	vigilance faible	
Résultat total pour le centre			70 vigilance faible	

Fonctionnement Charges



DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT CHARGES					
COMPTE	LIBELLE COMPTE	BP 2021	variation DM2	TOTAL	OBSERVATIONS
602-81	Denrées alimentaires	50 000		50 000	
6022	Produits d'entretien	7 000		7 000	
602	Cumul sur 602	57 000	0	57 000	
606-1	Eau	6 000		6 000	
606-2	Gaz	8 000		8 000	
606-3	Electricité	27 000		27 000	
606-4	Carburants et lubrifiants	10 000		10 000	
606-6	Fournitures entretien et petit équip.	8 000		8 000	aide 1er équipement 2020 reportée en 2021
606-7	Foum. Et mat. D'enseigenemnt non immob	30 000		30 000	
606-8	Divers	117 500	100 000	217 500	
606	Cumul sur 606	206 500	100 000	306 500	
60		263 500	100 000	363 500	
611	Sous traitance	198 350		198 350	
612	Redevances de crédit-bail	500		500	
613-2	Locations de matériels	19 000		19 000	
613-8	Autres locations	16 000	-14 000	2 000	pas de salon de l'apprentissage en 2021
613	Cumul sur 613	35 000	-14 000	21 000	
615-2	Petits travaux sur bâtiments	15 000		15 000	
615-5	Travaux sur matériels	27 000		27 000	
615	Cumul sur 615	42 000	0	42 000	
616	Primes d'assurance	7 700		7 700	
618-1	Documentation générale et admin.	500		500	
618-3	Documentation technique et pédagogique	8 000		8 000	
618	Cumul sur 618	8 500	0	8 500	
61		292 050	-14 000	278 050	
621-1	Personnel intérimaire	35 000	-25 000	10 000	peu d'AVS en 2021
622-6	Autres honoraires	55 000	10 000	65 000	intervenants CS TF
622-7	Frais d'actes et de contentieux	500		500	
622	Cumul sur 622	55 500	10 000	65 500	
623-1	Annonces et insertions	25 000	-15 000	10 000	
623-6	Catalogues et imprimés	8 000	-5 000	3 000	peu de communication en 2021, pas de salon de l'apprentissage
623	Cumul sur 623	33 000	-20 000	13 000	
624-5	Voyages d'études, visites, sorties	30 000		30 000	
624-8	Divers (primes transports apprentis)	0		0	
624	Cumul sur 624	30 000	0	30 000	

COMPTE	LIBELLE COMPTE	BP 2021	variation DM2	TOTAL	
625-1	Voyages et déplacements du personnel	40 000		40 000	
625-2	Déplaceme d'élèves hors transport collectif			0	
625-7	Réceptions	5 000		5 000	
625	Cumul sur 625	45 000	0	45 000	
6261	Télécommunications	8 000		8 000	
6262	Affranchissement	15 000		15 000	
626	Frais postaux + téléphone	23 000	0	23 000	
62885	Autres services extérieurs divers	0		0	
62888	Autres	10 000		10 000	
628-8	Autres services extérieurs	10 000	0	10 000	
62	Cumul sur 62	231 500	-35 000	196 500	
631-1	Impôts sur les salaires	27 000		27 000	
635-1	Impôts directs	1 000		1 000	
637	Autres Impôts - Taxes	0		0	
63	Cumul sur 63	28 000	0	28 000	
641-11	Personnel de service	103 000		103 000	
641-13	Personnel administratif	168 000		168 000	
641-14	Personnel enseignant	947 000	370 000	1 317 000	personnel gagés placés en PNA
641-6	Primes et gratifications	0	2 000	2 000	stagiaires refonte site internet collectif des CFA
641	Cumul sur 641	1 218 000	372 000	1 590 000	
642-1	Rému. Partic. Pers. gagés.	370 000	-370 000	0	personnel gagés placés en PNA
643	Rémunérations diverses	70 000		70 000	
644-5	Rému. perso. Sous CES et CEC CAE	0		0	
646-1	Sécurité sociale	448 000		448 000	
646-3	Ircantec	53 000		53 000	
646	Cumul sur 646	501 000	0	501 000	
648-1	Indemnisation chômage	5 000		5 000	
64	Cumul sur charges personnel	2 164 000	2 000	2 166 000	
651	Redevances pour concession (brevets, licences...)	25 000		25 000	
657-4	Bourses Etat	0		0	
657-7	Aides sociales en faveur des apprentis	0		0	
658-3	Admissions en non valeur	5 000	5 000	10 000	régularisation PASRAU 2019
65	Cumul sur 65	30 000	5 000	35 000	
671-81	Charges excep. annul. OR anté.	0		0	
67		0	0	0	
6811	Dotations aux amortissements	10 500		10 500	
6813	quote-part reconstituée des financements rattachés à des actifs	60 500		60 500	
68		71 000	0	71 000	
TOTAUX		3 080 050 €	58 000 €	3 138 050 €	

Commentaires

après DM 2 les dépenses de fonctionnement augmentent de 58 k€.

Fonctionnement produits

FONCTIONNEMENT PRODUITS					
COMPTE	LIBELLE COMPTE	BP 2021	variation DM2	Total	
706-1	Pensions des élèves	65 000		65 000	
706-3	Hébergements hôtes de passage	3 000		3 000	
706-4	Repas hôtes de passage	3 000		3 000	
706-5	Travaux et services	91 000		91 000	
706-8	Autres prestations de service	33 000	11 750	44 750	partage salaire animatrice collectif cfa et stagiaire
706	Cumul sur 706	195 000	11 750	206 750	
708-11	Tickets repas personnel	5 500		5 500	
708-3	Locations diverses	500		500	
708-8	Autres produits d'activités annexes	50 000		50 000	
708	Cumul sur 708	56 000	0	56 000	
70		251 000	11 750	262 750	
74144	Bourses accordées par l'Etat	0		0	
74147	Subventions pour le fonds social	0		0	
7418	Autres Subventions d'Etat	0	15 000	15 000	décharge syndicale
741	Subventions ETAT	0	15 000	15 000	
7422	subvention de fonctionnement	0		0	
7423	subventions THR	0		0	
7424	bourses et aides accordées par la Région	0		0	
7428	Autres subventions de la Région	62 500		62 500	
742	Subventions de la Région	62 500	0	62 500	
744-51	Rémunérations CNASEA/Subvention ASP permis	20 000		20 000	
744	Cumul sur 744	20 000	0	20 000	
747	Subvention autres organisme	1 000		1 000	
748-2	Taxe d'Apprentissage	0		0	
748-84	Bourses de l'Etat	0		0	
748-87	Subvention fonds social	0		0	
748-88	Balance d'échange + financement OPCO + PREPA	3 258 400		3 258 400	
748	Cumul sur 748	3 258 400	0	3 258 400	
74		3 341 900	15 000	3 356 900	
752	Revenus Immeubles non affectés aux act. Prof	65 000		65 000	
7588	Produits divers de gestion courante	10 000		10 000	
75		75 000	0	75 000	
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0	
778	Autres produits exceptionnels	0	0	0	
77		0	0	0	
7813	quote-part reprise au resultat des financements rattachés à des actifs	60 500		60 500	
78		60 500	0	60 500	
TOTAUX		3 728 400 €	26 750 €	3 755 150 €	
Commentaires					
après DM2 les recettes de fonctionnement augmentent de 27 k€					

RECAPITULATIF

		DEPENSES	RECETTES	VARIATION
FONCTIONNEMENT	BP 2021	3 080 050,00 €	3 728 400,00 €	648 350,00 €
	DM2	58 000,00 €	26 750,00 €	-31 250,00 €
<i>TOTAL FONCTIONNEMENT</i>		3 138 050,00 €	3 755 150,00 €	617 100,00 €

		DEPENSES	RECETTES	VARIATION
INVESTISSEMENT	BP 2021	253 000,00 €	253 000,00 €	0,00 €
	DM2	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>TOTAL INVESTISSEMENT</i>		253 000,00 €	253 000,00 €	0,00 €

Après DM2 le résultat 2021 diminue de 31 k€ et se monterait à 617 k€ (en bénéfice)

Après DM2 les recettes de fonctionnement augmentent de 27 k€.

Pas de modification au niveau des investissements.